



L'espace informatique



Suivez nos actualités sur notre site

www.leon13.com

Le CDI du collège se trouve au 2ème étage. Il est ouvert à tous les élèves du collège et aux professeurs.

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h-12h / 13h-17h

Mardi : 8h-12h / 13h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-12h / 13h-17h

Vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Le planning est affiché chaque semaine sur la porte du CDI. Il peut être modifié en fonction de l'actualité ou des besoins de l'établissement et des professeurs.



CDI

Le Centre de Documentation
et d'Information du Collège



Charte du C.D.I

Le CDI est, et doit rester un lieu calme, accueillant, agréable et confortable. Pour son bon fonctionnement, respectons les droits et les devoirs de chacun.

VOS DROITS

- **Venir au CDI** dans le cadre d'une heure de : cours, permanence ou temps libre en fonction du planning d'ouverture du CDI affiché sur la porte.
- **Consulter tous les documents** disponibles au CDI, et **utiliser ses outils** : dictionnaires, encyclopédies, atlas, manuels scolaires pour **effectuer un travail de recherche**.
- **S'informer** grâce aux différents abonnements.
- **Lire pour le plaisir** des romans, des œuvres classiques, des bandes dessinées...
- **Faire des recherches** sur l'orientation professionnelle en consultant la **documentation ONISEP**.
- Utiliser les ordinateurs pour la **recherche sur internet** ou l'utilisation des **outils de bureautique** en lien avec une activité scolaire.
- **Emprunter des livres** (2 semaines facilement prolongeable)
- **Vous informer** en lisant les panneaux d'affichages : manifestations culturelles, orientation, vie du collège...
- Participer à des **activités pédagogiques** en liaison avec le CDI

VOS DEVOIRS

- Travailler en utilisant des documents : **Le CDI n'est pas une permanence**.
- **Se ranger dans le couloir** à côté de la porte du CDI, s'installer dans le calme et s'inscrire sur la feuille que remet la documentaliste.
- **Entre 13 h et 14 h** : les élèves intéressés doivent s'inscrire au cdi le matin jusqu'à la récréation de 10 h le jour même (20 élèves maximum).
- Se tenir correctement et **ranger son sac** à côté de sa chaise.
- Ne pas lire de **livre à deux** en dehors d'un travail en groupe.
- **Demander l'autorisation** à la documentaliste avant d'utiliser un ordinateur.
- Quitter le CDI dans le calme, **ranger sa chaise** et laisser sa table propre



Les jeux de société

- Le jeu d'échec
- Le tarot
- Les dames
- Jeu de cartes

RESPECTER

- Les règles de travail : **parler à voix basse** pour ne pas gêner autrui.
- Les documents, le matériel et le lieu, en faisant attention à **rien dégrader**
- Les **conditions de prêt** (affichées au CDI)
- Le **classement des documents** (suivre les codes couleur affichés au CDI) : **un document mal rangé est comme perdu!** En cas de doute adressez-vous à la documentaliste.
- Les **règles d'utilisation des ordinateurs**, en particulier les règles de connexion à internet (charte internet affichée près des ordinateurs).



Les abonnements

- Je Bouquine
- Histoire Junior
- Images Doc
- Okapi
- I love English